

<https://www.yoleok.org/44e-Open-de-Voile-legere.html>



44e Open de Voile légère

- Editoriaux, annonces des événements. -



Date de mise en ligne : samedi 14 avril 2007

Date de parution : 28 mai 2007

Copyright © AspryOK : Association Sportive des pratiquants de Yole-OK -

Tous droits réservés

44ème Semaine Internationale de la Voile

Open National Voile Légère

Dériveurs et Skiffs

Cette année nous retournons à La Rochelle, après de longues années d'absence, une bonne occasion de montrer que nous sommes toujours présents sur un bateau qui fête ses 50 ans. Ci-joint l'avis de course, mais le mieux est de faire un tour sur [le site de la srr](#) et de vous inscrire dès maintenant pour ces 3 jours de régates. Objectif : réunir au moins 8 Yoles-OK afin d'obtenir un classement séparé.

AVIS DE COURSE

1. ORGANISATION :

La 44ème Semaine Internationale de la Voile est organisée par la Société des Régates Rochelaises sous l'égide de la Fédération Française de Voile

2. REGLES APPLICABLES :

➤ les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile, les prescriptions de la FFVoile, les règles des classes concernées, les instructions de course, le présent avis de course.

➤ L'épreuve est classée en catégorie C de publicité.

3. ADMISSION :

Les voiliers admis sont :

1. - 505 - Fireball - Yole OK - Finn
2. - Les Dériveurs et Skiffs dont le handicap FFVoile est supérieur à 0,875 (voir table handicap - lien page épreuve du site SRR)
3. - L'organisateur se réserve le droit d'affecter les voiliers sur la zone de course de son choix.

4. RESERVATIONS et INSCRIPTIONS : Ouvertes à partir du 1er Décembre 2006

Le nombre de voiliers acceptés est limité à 100 par rond (3)- La réservation est obligatoire - tout voilier n'ayant pas réservé avant le 24 avril 2006

ne pourra être accepté qu'en fonction des places disponibles et se verra appliquer une majoration de 15 Euros - Cette majoration sera payable par chèque

à l'ordre de la caisse d'entraide des marins perdus en mer- Réservation de votre épreuve par le formulaire Internet : 5 Euros de réduction.

5. FRAIS D'INSCRIPTION

5 Euros de réduction en réservant par le site Internet

Incluant Doubles 70 Euros Solitaires 40 Euros Organisation des courses buffets de retour de régata

Remise des prix et lots

6. PROGRAMME :

- ▶ Vendredi 25 Mai 18 h 20 h Accueil et Contrôle des dossiers
Entraînements libre sur la Régata du Club House gratuite
Départ 19h à la Bouée des Minimés suivi d'un BBQ (résa au club house)
- ▶ Samedi 26 Mai 9h 12h Accueil et Contrôle des dossiers
- ▶ Samedi 26 Mai 15 h 1er signal d'avertissement
- ▶ Dimanche 27 Mai Courses à suivre
- ▶ Lundi 28 Mai Courses à suivre Remise des prix à partir de 17h30

7 . CLASSEMENTS

Le classement sera établi selon l'annexe A des RCV 2006-2008, Système à minima. A partir de 4 courses validées le plus mauvais score sera retiré. 3 courses seront nécessaires pour valider l'épreuve. Les séries d'une part et les skiffs d'autre part présentant plus de 8 voiliers seront classés par séries - Les autres dériveurs seront classés selon le handicap FFVoile

8. TYPES DE PARCOURS

Parcours tactiques : Triangle ou « Banane » Un parcours Raid pourra être organisé en fonction des conditions météorologiques.

9 RESPONSABILITE DES CONCURRENTS

EXTRAIT DE L'ARRETE DU 3 MAI 1995 RELATIF AUX MANIFESTATIONS NAUTIQUES EN MER :

" Le chef de bord est capitaine de navire au sens du droit maritime : il en a l'entière responsabilité ainsi que de son équipage. Il s'assure que le navire et tous les équipements requis sont en bon état, que l'équipage a la connaissance et l'aptitude nécessaires pour en assumer la manoeuvre et l'utilisation. Il lui appartient de ne pas prendre le départ ou de gagner un abri au cas où les circonstances seraient de nature à mettre en danger son navire et son équipage." L'autorité organisatrice n'accepte aucune responsabilité, en cas de dommage, de blessures ou de décès dans le cadre de la régata.

10. SECURITE : Port du gilet de sauvetage obligatoire

11. INSCRIPTIONS ET CONTROLES DES DOSSIERS

Licences FFV avec cachet médical pour tous les concurrents de nationalité française * Autorisation parentale pour les mineurs * Carte de port de publicité, valable pour l'année 2007 pour les voiliers sponsorisés *

44e Open de Voile légère

Foreign competitors : Each boat shall have a current Public Liability and Third Party Property Insurance policy, including coverage when racing at the venue of this event, of not less than 1.5 million Euros (or the equivalent). An original copy of the own insurance agreement will be provided by competitor

12. CONTACTS

Société des Régates Rochelaises Môle central des Minimés

17000 - LA ROCHELLE

Tél : 05 46 44 62 44 * Fax : 05 46 34 11 12

Contact et inscription Site web : www.srr-sailing.com

13. ACCUEIL

Zone événement incluant parking : Voir le plan accessible sur la page du site Internet SRR

14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES : Liens Hébergement partenaires sur le Site Internet